

Conditions générales de la promotion (du Tirage au sort) « CONCOURS DU TOURNOI DE GOLF de NETELLER » (les « Conditions générales »)

1. Introduction

1.1 VEUILLEZ LIRE SOIGNEUSEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION AVANT DE PARTICIPER. EN PARTICIPANT À LA PROMOTION VOUS SEREZ RÉPUTÉ(E) AVOIR ACCEPTÉ CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION. CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION LIMITENT VOS DROITS ET RECOURS, ENTRE AUTRES CHOSES.

1.2 Si vous résidez en dehors de l'Espace économique européen, cette promotion du Tirage au sort (la « **Promotion** ») vous est proposée (« **vous** » ou le (la) « **Participant(e)** ») par Paysafe Financial Services Limited, une entreprise immatriculée en Angleterre sous le numéro 04478861, dont le siège social est situé au 1st floor, 2 Gresham Street, London, EC2V 7AD, Royaume-Uni et qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), conformément aux réglementations « Electronic Money Regulations 2011 » sur l'émission d'argent électronique.

1.3 Si vous résidez au sein de l'Espace économique européen, cette Promotion vous est proposée par Paysafe Payment Solutions Limited, une entreprise dûment immatriculée en vertu du droit irlandais sous le numéro 626665 et dont le siège social est situé au 3rd Floor, Kilmore House, Spencer Dock, Dublin 1 D01 YE64, Irlande. Paysafe Payment Solutions Limited est agréée par la Central Bank of Ireland (« CBI ») en tant qu'établissement de monnaie électronique selon la réglementation irlandaise « European Communities (Electronic Money) Regulations 2011 ».

1.4 Aux fins de ces Conditions générales de la Promotion, les entreprises Paysafe Financial Services Limited et Paysafe Payment Solutions Limited sont toutes les deux désignées par « **NETELLER** », « **nous** » ou « **notre/nos** ». (NETELLER exerce ses activités sous les appellations Paysafe, Skrill, Rapid Transfer, Transfert d'argent NETELLER et Transfert d'argent Skrill.)

1.5 Sauf indication contraire expresse dans les présentes, ces Conditions générales de la Promotion doivent être lues et interprétées conjointement aux [Conditions d'utilisation de NETELLER](#). En cas de conflit ou d'incohérence, les présentes Conditions générales de la promotion doivent prévaloir (mais uniquement dans la mesure de ce conflit ou de cette incohérence).

1.6 Les termes commençant par une majuscule et utilisés sans être définis dans ces Conditions générales de la Promotion doivent avoir la signification qui leur est donnée dans les [Conditions d'utilisation de NETELLER](#).

2. La promotion

2.1. Du **1^{er} avril au 25 avril 2024** à 23h59 GMT (la « **Période de participation** »), NETELLER invitera tous les Participants éligibles, par le biais d'un e-mail d'invitation (« **L'E-mail d'invitation** ») envoyé à l'adresse e-mail principale enregistrée dans leur Compte NETELLER, à participer à la Promotion en remplissant un formulaire (le « **Formulaire de participation** ») conformément à l'article 3 ci-dessous. Les Clients participants auront l'occasion de gagner un (1) des sept (7) prix qui sont indiqués dans l'article 6 ci-dessous. Pendant le Tirage au sort, nous sélectionnerons au hasard les Clients participants gagnants, conformément à l'article 7 ci-dessous.

3. Procédure

3.1. Les Participants éligibles qui souhaitent participer à la Promotion doivent remplir le Formulaire de participation pendant la Période de participation. Les Participants éligibles qui ont correctement rempli le Formulaire de participation seront considérés comme des Clients participants, et NETELLER donnera à chacun de ces Clients participants un (1) ticket (un « **Ticket de participation** ») qui leur permettra de participer au Tirage au sort pour tenter de gagner un (1) des sept (7) prix indiqués dans l'article 6 ci-dessous (un « **Prix** »). Les Clients participants pourront également augmenter leurs chances de gagner un Prix en obtenant des Tickets de participation supplémentaires. Les Clients participants qui souhaitent acquérir des Tickets de participation supplémentaires devront effectuer avec succès des Transactions éligibles pendant la Période de participation. Pour chaque Transaction éligible réalisée avec succès, NETELLER donnera au (à la) Client(e) participant(e) un (1) Ticket de participation supplémentaire. Les Clients participants ont le droit de recevoir dix (10) Tickets de participation supplémentaires maximum, ce qui leur permet d'obtenir onze (11) Tickets de participation au total pendant la Période de participation. Pour éviter toute ambiguïté, dès qu'un(e) Client(e) participant(e) aura collecté les onze (11) Tickets de participation, toutes ses Transactions éligibles consécutives ne seront plus prises en compte sauf si un(e) Client(e) participant(e) effectue avec succès une Transaction éligible au cours des jours suivants : 5, 10, 13, 18 et 22 avril (les « **Jour(s) incitatifs** »). Si un(e) Client(e) participant(e) effectue avec succès une Transaction éligible un Jour incitatif, le (la) Client(e) participant(e) recevra le nombre attribué de Tickets de participation pour ce Jour incitatif en plus des onze (11) Tickets de participation collectés par le (la) Client(e) participant(e). En outre, l'envoi du Formulaire de participation et la réalisation de Transactions éligibles après l'expiration de la Période de participation ne seront pas pris en compte. Tous les Tickets de participation seront inclus dans la Cagnotte conformément à l'article 3.2. ci-dessous.

3.2. NETELLER inclura tous les Tickets des Clients participants dans une cagnotte (la « **Cagnotte** ») à partir de laquelle NETELLER sélectionnera au hasard sept (7) Clients participants gagnants lors du Tirage au sort conformément à l'article 8 ci-dessous.

4. Critères d'éligibilité

4.1. Cette Promotion est proposée aux Participants éligibles qui respectent les critères d'éligibilité établis ci-dessous dans le présent article 5.

Afin de participer à la Promotion vous devez :

- a) avoir un compte enregistré chez NETELLER conformément aux [Conditions d'utilisation du Compte NETELLER](#) (le « **Compte** »);
- b) avoir entièrement vérifié votre Compte NETELLER conformément aux exigences de vérification de NETELLER ;
- c) ne pas utiliser votre Compte à des fins commerciales ;
- d) ne pas être un prestataire de services ni un membre de la famille directe d'un prestataire de services de l'une des entreprises de Paysafe Group ;
- e) ne pas résider ou être situé dans un pays où l'offre de Comptes NETELLER est interdite ;
- f) ne pas avoir enregistré et ne pas utiliser votre Compte dans un pays où cette Promotion et/ou le Tirage au sort pourraient être considérés comme illégaux et/ou interdits.

4.2. Les conditions ci-dessus sont collectivement désignées les « **Critères d'éligibilité** ». Si vous remplissez les critères d'éligibilité, vous êtes un « **Participant éligible** » aux fins de cette Promotion. NETELLER se réserve le droit d'exiger des Participants qu'ils fournissent des preuves démontrant qu'ils répondent à chacun des Critères d'éligibilité et peut, à sa discrétion, disqualifier tout(e) Participant(e) si ces preuves ne sont pas fournies dans un délai raisonnable stipulé par NETELLER ou si NETELLER (agissant raisonnablement) n'est pas convaincu que les Critères d'éligibilité sont remplis.

4.3 Pays exclus : AFGHANISTAN, CUBA, ÉRYTHRÉE, IRAN, IRAQ, CORÉE DU NORD, KIRGHIZSTAN, LIBAN, LIBERIA, LIBYE, TERRITOIRE PALESTINIEN, SOMALIE, SOUDAN DU SUD, SYRIE, YÉMEN, ÎLES ÅLAND, SAMOA AMÉRICAINES, ANGOLA, ANGUILLA, ANTARCTIQUE, ANTIGUA ET BARBUDA, BARBADE, BELIZE, BÉNIN, BHOUTAN, BONAIRE SAINT EUSTACHE ET SABA, ÎLE BOUVET, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L'Océan Indien, BURKINA FASO,



BURUNDI, ÎLES DU CAP VERT, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, TCHAD, ÎLES COCOS (KEELING), COMORES, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE DU CONGO, ÎLES COOK, CURAÇAO, DJIBOUTI, GUINÉE ÉQUATORIALE, ÎLES FÉROÉ, FIDJI, GUYANE FRANÇAISE, POLYNÉSIE FRANÇAISE, TERRITOIRES MÉRIDIONAUX FRANÇAIS, GABON, GAMBIE, GROENLAND, GRENADE, GUADELOUPE, GUINÉE, GUINÉE-BISSAU, GUYANA, HAÏTI, ÎLE HEARD ET MCDONALD, SAINT SIEGE (VILLE DU VATICAN), CÔTE D'IVOIRE, JAPON, KIRIBATI, LAOS, LIBAN, MALI, ÎLES MARSHALL, MARTINIQUE, MAURITANIE, MAYOTTE, ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, MONTSERRAT, MYANMAR, ANTILLES NÉERLANDAISES, NOUVELLE CALÉDONIE, NIGER, NIUE, ÎLE NORFOLK, ÎLES MARIANNES DU NORD, PALAU, PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE, PITCAIRN, RÉUNION, RWANDA, SAINT HELENE, SAINT PIERRE ET MIQUELON, SAINT VINCENT ET LES GRENADINES, SAMOA, SAO TOME E PRINCIPE, SEYCHELLES, SIERRA LEONE, ILES SALOMON, GÉORGIE DU SUD-ET-LES ÎLES SANDWICH DU SUD, ST. KITTS ET NEVIS, SAINTE LUCIE, SURINAME, SVALBARD ET JAN MAYEN, TADJIKISTAN, TIMOR-LESTE, TOGO, TOKELAU, TONGA, TURQUIE, TURKMÉNISTAN, ÎLES TURKS ET CAICOS, TUVALU, VANUATU, VENEZUELA, WALLIS ET FUTUNA, SAHARA OCCIDENTAL, ZIMBABWE, ALGÉRIE, AUSTRALIE, BAHREÏN, BANGLADESH, BELGIQUE, BRUNEI DARUSSALAM, BULGARIE, CHILI, CHINE (PR), ÉGYPTE, ÉRYTHRÉE, GUINÉE-BISSAU, HONG KONG, INDONÉSIE, ISRAËL, ITALIE, JAPON, JORDANIE, CORÉE (SUD), KOWEÏT, LETTONIE, MACAO, MALAISIE, MALDIVES, MAURITANIE, OMAN, PAKISTAN, PHILIPPINES, QATAR, ARABIE SAOUDITE, SINGAPOUR, THAÏLANDE, TUNISIE, TURQUIE, ÉMIRATS ARABES UNIS, VIETNAM, BELGIQUE, BRÉSIL, CANADA, GUYANE FRANÇAISE, COTE D'IVOIRE, NOUVELLE-ZÉLANDE, NIGERIA, POLOGNE, PORTUGAL, AFRIQUE DU SUD, SUÈDE, ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, COLOMBIE, INDE, MEXIQUE, RUSSIE, ISLANDE, SERBIE, SUISSE, AUTRICHE.

5. Les Transactions éligibles

5.1. Les transactions éligibles acceptées sont les suivantes :

- les transactions d'envoi d'argent de votre Compte NETELLER vers un Marchand NETELLER d'un montant minimum de **20 USD** et/ou
- les recharges de votre Compte NETELLER d'un montant de 20 USD au moins. **Veillez noter que, pendant la Période promotionnelle, les Clients participants auront le droit de recevoir uniquement un (1) Ticket de participation pour les recharges de leur Compte NETELLER. Pour éviter toute ambiguïté, un seul (1) Ticket de participation sera donné lors de la première recharge réussie de vingt (20) USD ou plus de votre Compte NETELLER, et ensuite, toutes les recharges supplémentaires de votre Compte NETELLER au cours de la Période promotionnelle ne vous donneront droit à aucun Ticket de participation supplémentaire.**

5.2 Les transactions suivantes ne doivent pas être considérées comme des Transactions éligibles :

- les retraits depuis votre Compte NETELLER ;
- les transactions entre des Comptes liés ayant le statut VIP NETELLER ;
- les transferts depuis votre Compte NETELLER vers votre Compte Skrill et inversement ;
- les paiements entre deux personnes à l'aide de votre Compte NETELLER
- les paiements entre deux personnes à l'aide de NETELLER IT
- les transactions avec votre carte prépayée Net+ Mastercard®

5.3. NETELLER se réserve le droit de ne pas tenir compte des Transactions éligibles pour cette promotion que l'entreprise considère, à sa seule et raisonnable discrétion, comme un abus de la Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, les transactions qui n'ont aucun but commercial, les transactions multiples qui sont effectuées pour augmenter artificiellement le volume des Transactions éligibles ou les transactions qui ne sont pas pour le bénéfice personnel du titulaire du compte.

6. Le Prix

6.1 Tous les Clients participants pourront gagner un seul des prix ci-dessous :

	Prix.	Nombre de prix
1	Deux mille cinq cents USD (2 500)	1
2	Mille USD (1 000)	1
3	Cinq cents USD (500)	1
4	Deux cent cinquante USD (250)	4

6.2 Les Prix sont tels qu'indiqués, non transférables à une autre personne ou entité, et aucune alternative ne sera proposée. Les gagnants seront responsables des dépenses et des dispositions non spécifiquement incluses dans les prix, y compris le service de livraison, le cas échéant.

7. Tirage au sort

7.1 Sous réserve de l'article 3.2. ci-dessus, tous les Clients participants seront automatiquement inclus dans le Tirage au sort pour avoir la chance de gagner le Prix en entrant le numéro d'identification unique de leur Compte NETELLER dans un générateur de nombres aléatoires.

7.2 Le Tirage au sort aura lieu le **29 avril 2024**, pendant lequel sept (7) Gagnants (un(e) « **Gagnant(e)** » signifie un(e) Client(e) participant(e) dont le numéro d'identification unique du Compte NETELLER a été choisi au hasard pendant le Tirage au sort et à qui par conséquent le Prix a été accordé) seront sélectionnés dans la Cagnotte.

7.3. Dès qu'un(e) Gagnant(e) sera sélectionné(e), il/elle ne pourra plus gagner de Prix supplémentaires, et tous les Tickets de participation restants à son nom deviendront invalides.

7.4 Chaque Gagnant(e) sera informé(e) par e-mail à son adresse e-mail principale et par l'appel téléphonique d'un représentant de NETELLER au numéro enregistré dans son Compte NETELLER d'ici le **8 mai 2024**, et le (la) Gagnant(e) doit réclamer son Prix le **15 mai 2024** au plus tard en répondant à l'e-mail reçu pour demander son Prix et en suivant toute autre instruction que nous lui enverrons pour récupérer son Prix.

7.5 NETELLER n'accepte aucune responsabilité si vous ne parvenez pas à réclamer votre Prix. Si un(e) Gagnant(e) ne demande pas son Prix d'ici le **15 mai 2024** ou si un(e) Gagnant(e) est disqualifié(e) ou ne peut pas respecter les présentes Conditions générales de la promotion, NETELLER se réserve le droit d'annuler entièrement le Prix.

8. Paiement du prix

8.1 Le Prix sera payé sur le Compte NETELLER de chaque Gagnant(e) uniquement sous la forme d'une émission gratuite de monnaie électronique d'un montant égal au Prix correspondant. Les options de paiement alternatives (y compris, mais sans s'y limiter, les transferts de comptes bancaires, les



transactions P2P, les remises d'argent et autres) ne sont généralement pas acceptables et NETELLER se réserve le droit de refuser, à sa seule discrétion, de telles demandes.

8.2 Le Prix sera mis à disposition sous forme de crédits de compte dans les **60 jours** qui suivront la date à laquelle le (la) Gagnant(e) a réclamé son Prix conformément à l'article 7.4 ci-dessus.

8.3 NETELLER s'efforcera de déposer le Prix sur les Comptes NETELLER des Gagnants concernés au cours de la période stipulée dans l'article 8.2. ci-dessus sans autre notification ou demande supplémentaire des Gagnants concernés. Toutefois, NETELLER se réserve le droit de prolonger de manière raisonnable l'échéance de paiement, à notre entière discrétion, si nous y sommes obligés.

8.4 Le paiement du Prix n'est possible que sur les Comptes NETELLER actifs et non restreints qui sont entièrement vérifiés conformément aux exigences de vérification de NETELLER et qui ne sont soumis à aucune restriction stipulée dans les [Conditions d'utilisation de NETELLER](#). NETELLER se réserve le droit de refuser tout paiement du Prix, y compris de révoquer complètement la Promotion concernant un(e) Gagnant(e) si, à notre seule discrétion, nous soupçonnons qu'une utilisation non autorisée ou frauduleuse du Compte NETELLER d'un(e) Gagnant(e) a eu lieu ou que l'une de ses fonctions de sécurité a été compromise, ou que le Compte NETELLER du (de la) Gagnant(e) a été suspendu, résilié, ou fermé. Pour éviter toute ambiguïté, si vous fermez votre Compte NETELLER, ou si votre Compte NETELLER a été suspendu et/ou résilié, vous ne pourrez pas recevoir le Prix.

9. Protection de la vie privée et des données personnelles

Les dispositions suivantes s'appliquent à cette promotion :

a. Le traitement des données des participants est régi par la Politique de confidentialité de Paysafe Group Limited qui est disponible sur le site Web de NETELLER (<https://www.neteller.com/en/policies-terms/privacy-notice>). NETELLER pourrait exiger des informations complémentaires pour vérifier le respect des présentes Conditions générales de la Promotion. Les Participants acceptent que certaines de leurs informations personnelles (prénom, initiale du nom et pays) puissent être publiées sur différents canaux de NETELLER, notamment mais sans s'y limiter, les e-mails, les médias sociaux et les télédiffusions en ligne.

b. Aux fins de la promotion, les participants accordent à NETELLER et à ses sociétés affiliées une licence non exclusive, mondiale, libre de droits, non transférable et irrévocable leur permettant de copier, d'utiliser et d'afficher tout logo, marque, nom commercial ou autre propriété intellectuelle (le cas échéant) qui peut être publié sur divers canaux de marketing de Paysafe Group, y compris, mais sans s'y limiter, nos sites Web, e-mails et pages de médias sociaux.

10. Confidentialité

10.1. Les Informations confidentielles représentent toutes les informations désignées comme « confidentielles » ou qui devraient raisonnablement être considérées comme confidentielles dans le contexte de la divulgation ou en raison de la nature de l'information ; et sans préjudice du caractère général de ce qui précède, les plans commerciaux, données, stratégies, méthodes, clients et listes de clients, spécifications techniques, données sur les transactions et données clients, entre autres, seront considérés comme confidentiels.

10.2. Tout au long de la Période promotionnelle et par la suite, NETELLER utilisera et reproduira les Informations confidentielles des participants aux seules fins de cette Promotion et uniquement dans la mesure nécessaire à cette finalité, et limitera la diffusion de ces Informations confidentielles à ses employés, conseillers ou entrepreneurs indépendants qui auront besoin de les connaître.

10.3. En dépit de ce qui précède, une communication des Informations confidentielles par NETELLER au titre de la loi ou d'une enquête ou procédure judiciaire ou gouvernementale ne constituera pas une infraction aux présentes Conditions générales.

10.4. Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations (i) qui sont ou deviennent publiques sans aucune faute ou action de la part de NETELLER ; (ii) dont NETELLER a pris connaissance sans aucune restriction, avant que le (la) Participant(e) ne les transmette dans le cadre de cette Promotion, auprès de ses propres sources indépendantes, comme le justifieront les documents écrits de NETELLER, et qui n'ont pas été acquises, directement ou indirectement, auprès du (de la) Participant(e) ; (iii) que NETELLER reçoit d'un tiers qui, à la connaissance raisonnable de NETELLER, a légalement le droit de transmettre ces informations, et n'a aucune obligation d'en préserver la confidentialité ; ou (iv) qui sont développées par les employés ou agents de NETELLER en toute indépendance, sous réserve que NETELLER puisse démontrer que ces mêmes employés ou agents n'avaient pas accès aux Informations confidentielles reçues au titre des présentes.

11. Divers

11.1. NETELLER se réserve le droit de mettre fin à cette Promotion à tout moment à sa seule discrétion ou de modifier la présente Promotion à tout moment à sa seule discrétion en envoyant un avis écrit à l'adresse courriel enregistrée dans votre Compte ou en modifiant les présentes Conditions générales de la Promotion. NETELLER se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier, d'annuler, de résilier ou de suspendre la Promotion en tout ou partie si l'entreprise estime que la Promotion ne peut pas être conduite comme indiqué dans les présentes Conditions générales de la Promotion ou en cas de virus, bug informatique ou intervention humaine non autorisée ou de toute autre cause qui échappe au contrôle raisonnable de NETELLER qui pourrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement normal de la Promotion.

11.2. NETELLER se réserve le droit d'exclure de la Promotion certains participants si NETELLER a des raisons de penser que ces Participants ont :

- (a) enfreint ou tenté d'enfreindre les présentes conditions générales de la Promotion, les Conditions d'utilisation des comptes NETELLER ou les conditions générales VIP, selon chaque cas ;
- (b) essayé de contourner les procédures de sécurité ou de fonctionnement

11.3. Toutes les décisions de NETELLER sont définitives et irrévocables, et aucune correspondance supplémentaire ne sera échangée.

11.4. NETELLER n'est pas responsable de ce qui suit :

- a) l'inexactitude ou le manque de précision des informations causé par des Participants, des erreurs d'impression ou des problèmes liés à tout équipement ou programmation associés à la Promotion ou utilisés pendant la Promotion ;
- b) les défaillances techniques de n'importe quel type, y compris, sans toutefois s'y limiter, les dysfonctionnements, interruptions ou déconnexions des lignes téléphoniques ou du matériel ou logiciel réseau ;
- c) toute intervention humaine non autorisée à n'importe quel moment du processus de participation à cette Promotion ;
- d) toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration de la Promotion ou le traitement des inscriptions ;
- e) toute blessure ou tout dommage aux personnes ou aux biens pouvant être causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par la participation à la Promotion ou la réception ou l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout prix en espèces.

11.5. NETELLER ne saurait en aucun cas être tenue de dédommager les participants ou d'assumer une responsabilité en cas de perte, dommage, préjudice corporel ou décès suite à la participation du participant à la Promotion sauf en cas de négligence de NETELLER ou de l'un de ses employés. Les droits statutaires des Participants ne sont pas affectés.



11.6. NETELLER ne sera pas responsable de tout retard d'exécution ou de toute incapacité d'exécution de l'une des obligations qui lui incombent au titre des Conditions générales de la Promotion, si ce retard ou incapacité découle d'événements, de circonstances ou de causes échappant à son contrôle raisonnable, notamment, mais sans s'y limiter, un incendie, une inondation, un tremblement de terre, des intempéries, une grève, une guerre (déclarée ou non déclarée), un embargo, un blocus, une interdiction légale, une mesure gouvernementale, une émeute, une insurrection, des dommages, une destruction, un retard ou annulation d'un vol ou autre transport.

11.7. Si vous résidez en dehors de l'Espace économique européen, tous les problèmes et questions relatifs à la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité de ces Conditions générales de la Promotion, ou les droits et obligations des Participants et de NETELLER, selon le cas, en rapport avec cette Promotion, seront régis par et interprétés en accord avec le droit anglais, sans donner lieu à un quelconque choix d'une règle de droit ou de conflit de loi (de l'Angleterre ou de toute autre juridiction), qui aurait pour effet de rendre applicable les lois d'une juridiction autre que l'Angleterre.

11.8. Si vous résidez au sein de l'Espace économique européen, tous les problèmes et questions relatifs à la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes Conditions générales de la Promotion, ou les droits et obligations des Participants et de NETELLER, selon le cas, en rapport avec cette Promotion, seront régis par et interprétés en accord avec le droit irlandais, sans donner lieu à un quelconque choix d'une règle de droit ou de conflit de loi (de l'Irlande ou de toute autre juridiction), qui aurait pour effet de rendre applicable les lois d'une juridiction autre que l'Irlande.

11.9. En cas de divergence entre une version traduite et la version originale anglaise des présentes Conditions générales de la promotion, la version anglaise prévaudra.

11.10. Dans la mesure prévue par la loi, NETELLER, ses agents ou ses distributeurs ne seront en aucun cas responsables ou tenus d'indemniser un(e) Participant(e) réel(le) ou potentiel(le), ou d'accepter une quelconque responsabilité (qu'elle soit directe, indirecte, spéciale, accessoire, exemplaire, punitive ou consécutive) pour, ou en rapport avec, la participation (ou une tentative de participation) à la Promotion, que cette responsabilité découle d'une réclamation fondée sur un contrat, une garantie, un délit (y compris une négligence), une responsabilité stricte ou autre. Les droits statutaires des Participants ne sont pas affectés. Aucune disposition des présentes Conditions générales de la promotion n'exclut ou ne limite de quelque manière que ce soit la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel causé par la négligence de NETELLER, en cas de fraude ou pour toute autre question où la responsabilité ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi.

11.11. NETELLER ne sera pas responsable de tout retard d'exécution ou de toute incapacité d'exécution de l'une des obligations qui lui incombent au titre de ces Conditions générales de la Promotion, si ce retard ou cette incapacité découle d'événements, de circonstances ou de causes échappant à son contrôle raisonnable, notamment, mais sans s'y limiter, d'un incendie, d'une inondation, d'un tremblement de terre, d'intempéries, d'une grève, d'une guerre (déclarée ou non déclarée), d'un embargo, d'un blocus, d'une interdiction légale, d'une mesure gouvernementale, d'une émeute, d'une insurrection, de dommages, d'une destruction, ou d'un retard ou d'une annulation d'un vol ou autre transport.

12. Nous contacter

Si vous avez des questions sur cette Promotion ou sur nos services en général, vous pouvez nous contacter à tout moment en envoyant un message au service client via la fonction « Assistance par e-mail » sur notre site Web ou en appelant le +44 203 308 2520.